

## Modernisation des administrations

### Diagnostiques et conseils



“

*Des expertises et des outils pour évoluer vers l'administration numérique*

”

La dématérialisation et les usages numériques s'imposent aujourd'hui aux collectivités comme un levier majeur de la modernisation des services, bien au-delà des obligations réglementaires en matière de télétransmissions (chaîne comptable et actes). Ces évolutions représentent ainsi une opportunité pour les collectivités de moderniser leur équipement, matériel ou logiciel, mais aussi leurs pratiques et l'organisation de leurs procédures de gestion : circuits de validation, travail collaboratif, archivage...

## LE CDG 35 ACCOMPAGNE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DES COLLECTIVITÉS

Bien souvent, il n'existe pas de poste dédié à l'informatique au sein des collectivités, démunies face aux exigences de certains projets numériques. C'est pourquoi le CDG 35 vous propose des interventions de conseils visant à :

- ▶ Cadrer les besoins à l'origine de tout projet
- ▶ Accompagner la mise en place des solutions retenues
- ▶ Vous orienter vers des interlocuteurs spécialisés le cas échéant

## DANS QUEL CAS FAIRE APPEL AU CDG 35 ?

Vous souhaitez être accompagnés pour :

- ▶ **Acquérir un nouveau logiciel métier** : finances, RH, comptabilité analytique, périscolaire, services techniques, relations citoyens... en anticipant les contraintes techniques
- ▶ **Dématérialiser une fonction interne** : gestion du courrier, gestion des assemblées, bases contact, décentralisation des achats et des engagements, élaboration budgétaire
- ▶ **Développer des usages numériques collaboratifs** : intranet, messagerie, réservation des ressources

- ▶ **Proposer une fonction informatique mutualisée à l'échelle de l'intercommunalité** et réfléchir à son périmètre
- ▶ **Faire face à un manque de compétence en interne** : par exemple pour évaluer les propositions des prestataires et leurs devis
- ▶ **Analyser et résoudre des difficultés d'ordre technique** : parc vieillissant, hétérogène, non adapté aux usages et besoins nouveaux ; dysfonctionnements des logiciels métier



## LES MISSIONS PROPOSÉES

Les consultants du service Conseil et Développement vous accompagnent sur une variété de missions :

- ▶ **État des lieux / Diagnostic du parc informatique** (postes de travail, réseau, sauvegardes, sécurité...)
- ▶ Étude de besoins préalable à l'**acquisition d'un logiciel métier ou collaboratif**
- ▶ Accompagnement d'un **projet de dématérialisation**
- ▶ Elaboration d'un **schéma directeur du système d'information** (SDSI)
- ▶ Accompagnement d'un **projet de mutualisation informatique**

## LE PARTENARIAT AVEC MÉGALIS BRETAGNE

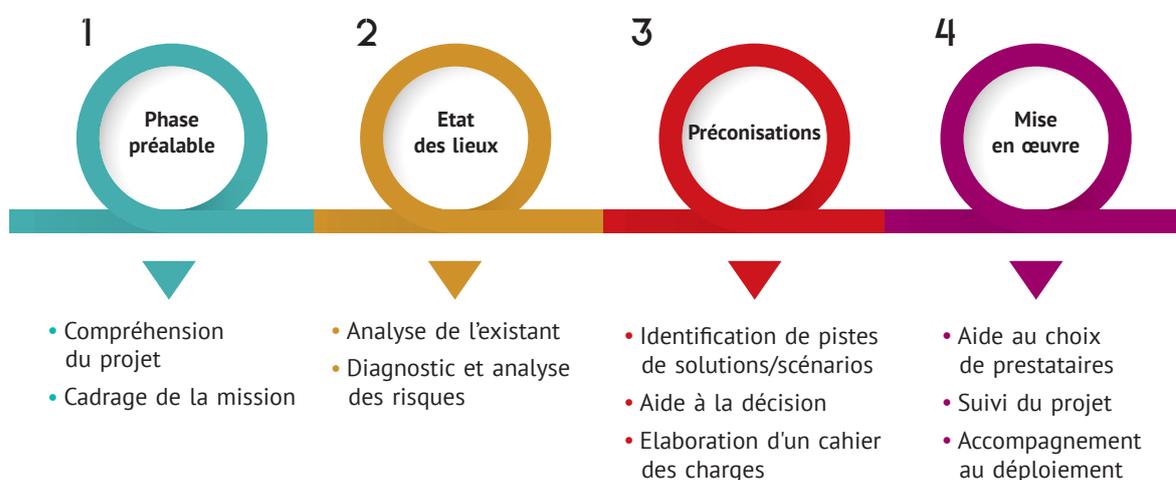
Depuis 2014, le CDG 35 et le syndicat mixte Mégalis Bretagne développent des actions en partenariat. Ces actions ont pour objet :

- ▶ L'aide à la mise en place de la dématérialisation au sein des collectivités et la délivrance des certificats électroniques
- ▶ L'accompagnement au déploiement du service d'archivage électronique
- ▶ La protection des données personnelles, en conformité avec la réglementation en vigueur

## NOS TARIFS

- ▶ La tarification est établie selon le tarif horaire des **missions de conseil et accompagnement** fixé chaque année par le Conseil d'Administration du CDG 35
- ▶ Le détail des tarifs est en ligne sur notre site (Rubrique Connaître le CDG 35/Les services aux collectivités)

## LE DÉROULEMENT DE L'INTERVENTION



### Contact

**Service Conseil et Développement**

#### ▶ Secrétariat du service

Tél. 02 23 50 50 18  
[conseil-developpement@cdg35.fr](mailto:conseil-developpement@cdg35.fr)

### CDG 35

Village des collectivités territoriales

1 avenue de Tizé - CS 13600

35236 THORIGNÉ-FOUILLARD CX

Tél. 02 99 23 31 00 - Fax 02 99 23 38 00

[contact@cdg35.fr](mailto:contact@cdg35.fr) - [www.cdg35.fr](http://www.cdg35.fr)